

bonjour, je ne suis pas une spécialiste de ce problème, mais j'ai soutenu, comme tous les Verts qui en sont à l'origine, au Conseil régional, l'amendement au PREDMA...

le pb c'est qu'il ne s'agit plus d'une décision politique puisque le politique suprême, l'Etat, a fait le choix de ne pas tenir compte des avis qui sont obligatoires mais pas conformes...

La seule sortie est la solution juridique: le contentieux...

Bon courage dans votre lutte

Hélène LIPIETZ